



Le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL, 14 FÉVRIER 1961

VOLUME XLIII — NUMÉRO 36

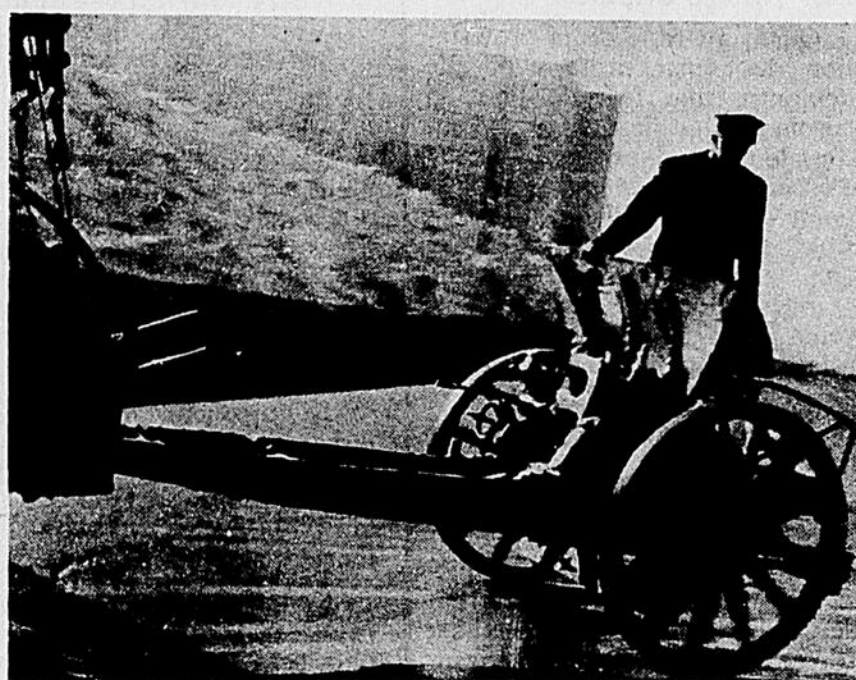


CANON DE L'AMITIÉ

Vous tous citoyens d'Outremont qui dormez tranquillement, confiants en votre force constabulaire, vous tous qui dormez du repos des justes et qui vous croyez à l'abri des voleurs, savez-vous à quoi servent vos limiers ? À protéger vos banques, vos églises, vos riches demeures, nenni. Ils surveillent tout simplement un vieux canon, une relique de la guerre de Crimée.

Il était 11 h. 30 ce lundi soir. La nuit était calme et tiède. Isolé dans son îlot de neige, coin McCulloch et Maplewood, le vieux soldat reposait sur ses chaînes sciées à demi. De temps en temps passait une automobile chargée d'étudiants. Déjà, à deux ou trois endroits non stratégiques, des véhicules étaient postés, prêts à intervenir si le corps policier entraînait en action. C'est à ce moment que des inconnus se glissèrent à côté du canon et entreprirent de le recouvrir du plus bel émail argenté, bref de lui faire une toilette nuptiale, de le rendre digne du campus, le tout à la barbe des patrouilleurs de l'AGEUM qui avaient pour fonction de s'assurer qu'il ne se passait rien d'anormal. Quand tout fut fini un car de police vint qui constata que tout était dans l'ordre.

Vers minuit commença la danse du canon. Il y a, paraît-il, sept auto-patrouilles dans la cité



Quand sous les ordres de leur chef les policiers d'Outremont jouent les soldats d'opérette...

d'Outremont. Cinq d'entre elles avaient reçu mission de surveiller la pièce de musée. Durant plus de deux heures dans un chassé-croisé qui tenait plus du songe, du rêve que de la réalité, policiers et étudiants sillonnèrent les rues environnantes, se coupant, s'entre-coupant, se dépassant, se fuyant, se rejoignant, comedia d'el arte, bouffonnerie, ballet éthéré où l'on ne distinguait plus le chasseur du chassé. Cependant qu'instruit sans doute

des révolutions étudiantes des pays latins, un camion de l'Hydro-Québec examinait un à un fils, poteaux, transformateurs et bancs de neige. De son bureau du troisième, au Centre Social, Jean Rochon en personne dirigeait les manœuvres, écoutant gravement les rapports des émissaires, donnant ordres et contre-ordres.

Deux heures trente, les étudiants démissionnent et abandonnent les policiers à leur cher canon.

Trois heures trente, seule une auto-patrouille surveille le trésor du coin du pare-brise à tous les dix minutes. Le temps d'aller à Pont-Viau ramasser les outils et en six minutes, sous la casquette des policiers préposés à sa surveillance, le précieux canon est enlevé.

Le reste de l'histoire est connu. L'arrivée de la force constabulaire outremontoise, révolvers au poing, le statu quo jusqu'au matin, la colère du Griffiths, la saisie du camion du crime, la remorqueuse, le départ du canon, la marche sur l'hôtel-de-ville, l'obstination du Griffiths au garage municipal, la remise du camion.

Et, grâce à la compréhension du maire Bourque, la remise, vendredi, du fameux canon que selon un humoriste nous avions pris et que la police nous avait volé.

J.G.

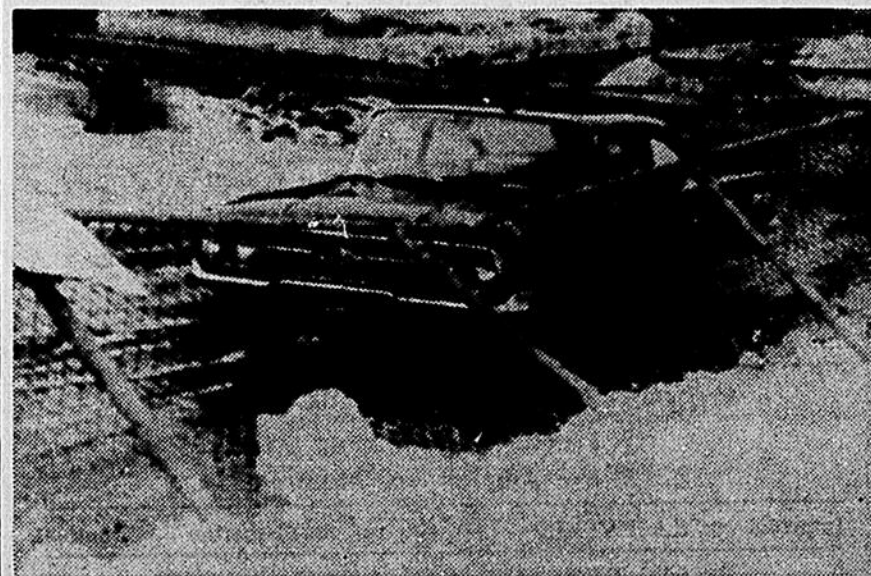
CLÔTURE DU MÉPRIS

Incident marquant: 300 étudiants, une cinquantaine d'autos, des pancartes gracieusement fournies par des étudiants d'Architecture, des porte-voix. La longue enfilade de voitures traverse Outremont, suit le boulevard de l'Acadie, s'immobilise. C'est l'assaut, la montée vers la sacro-sainte clôture, officiellement érigée pour protéger les enfants et les chiens de The Town. Les chers petits sont sûrement à l'abri. Mais nous n'en sommes pas à une clôture près. Sert-elle vraiment à la protection des enfants ? Une chose est certaine. Elle possède une vague signification symbolique. The Town est trop huppée, trop hautement cotée pour être confondue avec cette vulgaire ville de Montréal. Quand on est des gens bien, on se tient entre gens bien et on érige une clôture qui dit bien ce qu'elle veut dire. Du moins, nous sommes bien forcés de le croire. Je serais curieux de savoir si la population de Ville Mont-Royal est d'accord sur ce point avec Monsieur le Maire.

Toujours est-il que nous sommes allés à la clôture et que nous en avons renversé deux sections. Ce geste avait une signification particulière: nous considérons que Ville Mont-Royal a fait une

bêtise en se prenant pour une sorte de place-forte. Nous avons voulu démontrer de façon CONCRETE le ridicule de la chose. La manifestation au Town Hall de The Town est connue de tous. Je n'insiste pas. Nous nous sommes finalement rendus au bureau de poste. En haut du mât flottait doucement ce qui remplace provisoirement de façon régulière notre fierté nationale, le "Red Ensign". On l'a descendu, on a voulu s'en emparer. Les deux policiers présents n'ont pas bronché, se contentant d'appeler du renfort. Un royaliste en colère (à moins que ce soit un matelot de la marine marchande britannique) a crié "This is my flag" et a entamé une protestation à coups de poings. C'est alors que l'un des deux représentants de la force constabulaire, très digne, s'est approché pour nous lancer délicatement, avec un soupçon d'accent anglais, un très beau "Allez-vous vous en aller, bande de calvaires". Il se sentait brave, revolver au poing et nous a sommés de quitter sur-le-champ ce qu'il semblait considérer comme étant la Terre Sainte. Nous n'avions pas le choix. Nous sommes partis.

Un manifestant



Sorry he does'nt speak French... ou un Anglais authentique dans sa réserve.

IMPORTANT DÉBAT

DEMAIN MERCREDI À 12 h. 30

AU GRAND SALON

*"Le journalisme étudiant
et la liberté de presse"*

DÉBATANTS

ANDRÉ DUFOUR, JACQUES GUAY
DEMONTIGNY MARCHAND et JEAN ROCHON

BLOC-NOTES

L'Affaire Dumenco

Le lecteur a pu lire dans la dernière livraison du Q.L. le témoignage bouleversant d'un dentiste diplômé de l'Université de Bordeaux, spécialiste en orthodontie, gradué de l'Université de New-York, et qui pour des raisons restées en fait assez mystérieuses n'a encore à ce jour reçu autorisation de pratiquer sa profession dans le Québec bien qu'il le demande depuis son arrivée au Canada en 1952.

À moins que notre homme soit un faussaire de premier ordre, et nul doute à ce moment qu'il aurait été arrêté comme tel depuis longtemps, nous ne pouvons que rester estomaqués devant cet amoncellement de documents qu'il dépose à l'appui de ses revendications qui paraissent des plus légitimes. Nous ne pouvons demeurer indifférents au sort qui fut sien dans cette province où encore une fois, semble-t-il, l'arbitraire a imposé sa loi de fer, ou d'argent si vous préférez.

Il apparaît que le scénario est toujours le même dans cette tragi-comédie qui est la vie de plusieurs de nos immigrants professionnels lorsqu'ils ont mis pied sur notre terre de liberté. On les avait d'abord assurés dans quelque ambassade canadienne que tout était vraiment très facile, une simple formalité; au plus un an d'internat, si le gibier est médecin ou dentiste, un examen et le tour est joué, une nouvelle existence qui commence. Mais quelle existence! Il lui faudra d'abord attendre de recevoir son certificat de citoyenneté, il devra passer par l'étape du bill privé, faire une cour aussi soutenue qu'humiliante à quelque bonze de l'association professionnelle et plus souvent qu'autrement il devra recommencer à zéro ses études universitaires, du moins dans le paradis québécois. Car un point est étonnant, absurde: si l'immigrant professionnel le désire, il peut, apparemment sans difficultés, exercer sa profession dans une autre province ou encore dans les forces armées.

Il est évident, nous ne le contestons pas, que nous devons nous assurer que les nouveaux

compatriotes aient la compétence qu'ils prétendent posséder. Ce qui, à première vue, est quelque peu incompréhensible c'est qu'il paraît n'y avoir aucune équivalence entre les diplômes d'universités européennes reconnues et les nôtres. Et dans le cas qui nous occupe nous ne pouvons être intellectuellement satisfaits de la façon d'agir du Collège des chirurgiens dentistes qui sous le prétexte, légitime en soi, de nous protéger, se conduit plutôt comme s'il voulait surtout défendre l'assiette au beurre de ses membres. Je ne dis pas que telle est son intention; mais que telle est l'interprétation que peut en faire un observateur, ignorant jusqu'à quel point ce collège est au fond dévoué aux intérêts de la collectivité. N'y a-t-il pas excès de zèle?

Quoi qu'il en soit l'Affaire Dumenco, qui n'est pas un cas isolé mais le partage de bien des néo-canadiens, crée un climat malsain autour de nos associations professionnelles et comme futurs professionnels je crois que nous, étudiants, avons le droit et le devoir de demander au gouvernement d'éclaircir cette situation. Car s'il y a vraiment injustice, nous ne saurions en être complacés par un silence qui s'avérerait peut-être sage à la veille d'un examen d'admission à la pratique, et nous sommes tous ou presque à la veille d'un semblable examen de telle ou telle association professionnelle, mais un silence qui nous donne mauvaise conscience et qui est pour le moins indigne de nous, de tout homme un tant soit peu honnête et sincère.

Le "non" des professeurs de Médecine

Vingt professeurs de Médecine se sont élevés contre les méthodes employées par l'Association des professeurs. Un point de leur argumentation est prima facie d'une faiblesse déconcertante, à savoir que l'Association n'avait pas le droit de préjuger de l'opinion des membres absents à la réunion où il fut décidé de dire "non" aux Jésuites.

C'est encore une fois repenser l'éternel problème de la masse

des apathiques qui dans les associations à caractère démocratique ne se soucient pas d'assister aux réunions où les membres décident de la politique à suivre. Il apparaît pourtant assez juste que ceux qui ne jugent pas nécessaire de faire entendre leurs voix, se soumettent au verdict de la majorité présente. En d'autres termes ceux qui s'abstiennent soit de voter, soit même d'assister au vote, doivent accepter de se plier aux décisions prises sans leur participation. Ils étaient libres de s'opposer à une prise de position qui bouleverse leurs conceptions, s'ils ne l'ont pas fait ils en sont les seuls responsables et n'ont de blâme à servir à personne si ce n'est à eux-mêmes. Sans cela il n'y a plus d'association démocratique qui puisse tenir. Il est étonnant que des universitaires ne paraissent pas réaliser pareille évidence.

Quant au reste de la protestation des vingt professeurs elle démontre une fois de plus, si besoin en était, jusqu'à quel point c'est le chaos dans notre système d'enseignement et jusqu'à quel point il est actuellement impossible, téméraire et frivole dans une telle jungle d'amorcer de grandes réformes, d'engager l'avenir, sans avoir auparavant éclairci la situation par une commission d'enquête.

Il vint parmi les siens...

Selon un journal de la fin de semaine le Frère Untel serait définitivement en quarantaine. Il n'aurait même pas eu la permission de participer à une réunion des éducateurs du district d'Alma. L'interdit, émanant du Vatican, aurait été d'abord transmis au supérieur général des Frères maristes, à Lyon, qui l'aurait à son tour transmis au Frère Provincial à Montréal, qui l'aurait retransmis au Frère Untel. Ouf! L'humble frère n'aurait sans doute jamais cru qu'il dérangerait tant de personnes et de si importantes personnes.

Rumeur encore une fois, évidemment, mais rumeur persistante qui se précise, qui prend de plus en plus consistance de réalité. Cette réprimande, si comme tout semble le laisser croire, est accréditée, ne peut que sonner le glas chez ceux qui pouvaient penser que la voix de la raison pourrait s'élever un jour au pays du Québec sans que s'abaisse aussitôt la guillotine des fossoyeurs de l'avenir. Puisqu'ici rien ne doit bouger...

Est-il un catholique un peu lucide que semblable procédé peut laisser indifférent? La censure du Frère Untel ne peut que réjouir ceux qui ont juré la disparition, non du cléricalisme, ce qui serait un bien, mais de l'Église elle-même.

Ce peuple qui a reconnu dans le livre du petit frère la voix du bon sens, que l'on dit populaire, comment réagira-t-il à l'annonce de représailles vaticanes contre cette même voix? Oui vraiment il y a de quoi réjouir ceux qui souhaitent l'effondrement de l'Église en terre québécoise.

Coincidence, au même moment la Comédie Française jouait "Tartuffe" à Montréal.

Jacques Guay

QUE VOTRE JOURNAL SOIT RÉACTIONNAIRE

Qu'entendez-vous par liberté de presse, liberté d'expression, journalisme étudiant? Chacun a là-dessus "sa petite idée". Voici ce qu'en pense un supérieur de collège qui souhaite longue vie au nouveau journal de ses chers élèves.

Monsieur le directeur du "Sablier",

Chers étudiants,

Vous avez demandé, et obtenu d'avoir votre journal, distinct de l'Echo de Bourget qui s'adresse aux Anciens.

Le Sablier est ce journal, qui sera écrit par vous et pour vous. Il s'ajoutera aux autres instruments mis au service du milieu éducatif qu'est votre collège. Un instrument n'est pas nécessairement ennuyeux: quelle vie anime le violon au service de l'orchestre! Votre journal sera enjoué, spirituel, fin, plaisant, aîlé, informé, instructif, grave, profond, dynamique, apôtre. Il peut et il doit contribuer à bâtir la cité des hommes; mais pour ne pas la bâtir dans les nuages, il doit chercher à l'édifier à travers la cité étudiante et, plus concrètement encore, à travers la cité étudiante de Bourget, qui est votre milieu de vie.

* * *

Votre journal est donc à vous, mais vous, vous êtes étudiants du Collège Bourget, dont les objectifs guident les vôtres, dont les responsabilités recouvrent les vôtres sans les absorber.

* * *

Si le Sablier devient un **tribunal** citant à sa barre les maîtres et l'administration du Collège, le Sablier disparaîtra. Nous n'avons pas la sottise de nous croire parfaits et infailibles ou de prétendre échapper au crible de vos jugements privés (vous nous feriez douter, autrement, de votre esprit critique); mais nous avons nos propres tribunaux qui ont compétence pour nous juger comme ayant autorité. Ne confondons pas les rôles.

Si votre journal devient une **tribune de revendications**, il disparaîtra. Nous avons partie liée avec vous; notre raison d'être, à vous et à nous, en ce collège, est la même. Nous n'accepterons pas d'être traités comme des ennemis contre qui vous deviez, de haute lutte et barricadés derrière votre journal, conquérir vos droits.

Si le Sablier devient une **chaire** où chacun a droit de clamer "sa vérité", même puisée aux sources les plus troubles, le Sablier disparaîtra. Nous ne laisserons pas ridiculiser ce que nous respectons ni exalter ce que nous méprisons.

Ces précautions seraient odieuses si vous n'aviez pas d'autres moyens de vous faire entendre de nous, avec l'espoir, fondé sur l'expérience, que vos justes demandes seront exaucées, dans la mesure de nos possibilités qui sont, pour une bonne part, les vôtres. Ces précautions **seraient maladroites**, de mauvaise psychologie, plus aptes à provoquer les abus qu'à les prévenir, si ces abus étaient nés dans nos imaginations craintives, sans exemples dans les journaux de collèges. Mais vous savez que ce ne sont pas des inventions et c'est précisément tandis que tout est neuf ici, et que l'avertissement ne s'adresse à personne en particulier, qu'il faut établir les positions: les bons comptes font les bons amis.

* * *

Quelqu'un lisant ces lignes par-dessus vos épaules vous plaindra peut-être de demeurer soumis à ce "mélange d'autoritarisme et de paternalisme" et vous demandera: "Pourquoi alors fonder un journal et **que vous restera-t-il à dire?**"...

"Que vous restera-t-il à dire?" — **Il restera tout!** tout ce qui est positif et constructif: votre vie, avec ses joies et ses peines, ses travaux et ses jeux, la mise en commun de vos expériences et de vos projets; votre jeunesse, avec ses rires et ses chansons, le frémissement d'une première découverte de l'univers sensible et du monde des âmes, l'éveil aux valeurs de l'esprit et du cœur, l'obscur et tenace certitude de faire de votre vie une chose belle et grande... "Tout ce qui est bon, tout ce qui est juste et saint" (saint Paul), tout ce qui est beau, tout ce qui est grand, oui, c'est tout cela qui reste à dire et qui demande, non à être "prêché" en votre journal, mais à être reconnu et affirmé, défendu et "illustré", diffusé et promu.

Ce n'est pas un **programme de facilité, mais de réaction**. Que votre journal soit réactionnaire et que sa réaction consiste à accueillir résolument et avec un persévérant enthousiasme ces deux choses aujourd'hui les plus oubliées: **la faculté d'admiration et d'émerveillement et la volonté de grandeur** au service de la cité des hommes et de la cité de Dieu.

Félicitations aux fondateurs du journal et longue vie au "Sablier".

Père E. Lefebvre, c.s.v., supérieur.

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de

l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Presse Universitaire Canadienne et de la Corporation des Échelliers Grifonneurs

Directeur: Jacques GUAY

Assistant-directeur: Christiane VERDON

Rédacteurs en chef: Laurent BEGIN et André PINSONNEAULT

Chef des nouvelles: Serge GRENIER

Comité éditorial: Bruno MELOCHE, Pierre MARTIN, Louis BERNARD, Yves PAPILLON, Raymond AMYOT, Luc DANSEREAU, Michel PELLETIER

Chargés de chroniques: François LACASSE (Travail), Denis GAGNON (Internationale), Gilbert MARION (Peinture)

Jean-Pierre LEFEBVRE (Cinéma)

Rédacteurs: Thomas SOMCYNKY, Pierre BOUCHARD, Hubert PITRE, Janine BARIL, Bruno VERDON, Léonce BEAUPRE, Anne-Marie DANSEREAU, Lorraine LAPORTE, Jean MESSIER

Michel GOUAULT, Sylvie GELINAS, Robert REEVES.

Pages artistiques: Stéphane VENNE (responsable), Louis ST-PIERRE, André FRAPPIER, Henri ABRAN, Alice PEETERS

Enquêtes et reportages: Jean-Pierre SAULNIER

Correspondant géométrique: Jacques THEORET

Photographes: Pierre ASSELIN, Daniel FORTHOMME

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE — 180 est, rue Ste-Catherine — Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.
Ministère des Postes, Ottawa.

LE STATUT DE L'ÉTUDIANT

On parle depuis quelque temps du statut de l'étudiant. A titre de document, le Q.L. publie aujourd'hui deux points de vue sur ce sujet, recueillis lors de l'émission de télévision "Opinions" il y a déjà un certain temps. Le sujet n'en demeure pas moins d'une brûlante actualité.

SELON MGR LUSSIER...

— Quel est exactement le statut de l'étudiant à l'Université?

— Madame Sauvé, vous me posez une question extrêmement difficile. S'il en existait une définition, ce serait facile de vous la donner. Précisément, il n'y en a pas; et alors pour vous répondre, je vais m'engager dans une certaine description de ce qu'est l'Université. L'Université, dans sa forme la plus élevée, c'est une communauté maîtres-disciples. Je n'ai pas dit maîtres-élèves, j'ai dit maîtres-disciples. C'est une communauté qui est organisée soit par l'Eglise, soit par l'Etat, ou quelques fois par les deux. C'est l'organisateur qui donne à l'administration sa structure. Ce qui la fait, l'Université, ce sont les maîtres qu'on y trouve. On vient à telle Université parce que tel maître est là. Le but de l'Université c'est la préparation de professionnels; de professionnels pris au sens très large du mot; c'est-à-dire préparation d'hommes, de femmes qui vont mettre leur vie au service de la population. Et les étudiants sont précisément choisis parce qu'ils manifestent de l'aptitude à faire grandir les autres, à faire progresser la société. C'est l'aptitude, n'est-ce pas, à donner du mieux-être aux membres de la société. Ce qui veut dire que les étudiants ce sont des profes-

sionnels en devenir. Un étudiant perpétuel, si on prend le mot étudiant au sens strict, ça n'existe pas. C'est une contradiction dans les termes. On est étudiant pour quelque chose d'autre.

Professionnels en devenir, il y a là toute une population que l'on ne peut pas laisser en vrac. Elle doit être organisée, pour différentes fonctions, pour permettre l'entraide étudiante, pour faire connaître les points de vue de la population étudiante aux maîtres et aux administrateurs, et aussi pour faire voir à la société, en général, que les chefs qui montent s'intéressent à la chose publique.

L'organisation de cette population, elle est obligatoire, il ne faut pas l'oublier. L'Université en fait un élément obligatoire du statut étudiant. Chacun est obligé de contribuer. Parce que l'obligation vient de l'Université, chacun est obligé de contribuer à l'organisation étudiante. Il y a là donc à l'Université une communauté des administrateurs, des maîtres et des étudiants. Ici est le point litigieux. Je ne suis pas capable d'admettre que cette communauté tripartite soit composée de parts égales. Il y a égalité en dignité humaine, mais il n'y a pas égalité juridique. Les aînés sont là pour aider. Les aînés, c'est-à-dire les maîtres et les admi-

nistrateurs. Les maîtres, quand on dit maîtres il y a toujours un sous-entendu d'autorité. Ils ont en fait une autorité juridique qu'ils doivent chercher à faire oublier par leur autorité psychologique. Mais, parce que nous ne sommes pas en face d'égaux, il y a une responsabilité sociale, et la responsabilité sociale, c'est l'Université dans sa partie administrative qui l'a. C'est elle qui doit répondre à la société de la marche, de la vie de cette grande maison. Et je ne suis pas capable d'admettre qu'il y ait indépendance d'un corps vis-à-vis l'autre. Que par exemple, la société étudiante croit qu'on puisse donner à la société étudiante une responsabilité, n'est-ce pas, vis-à-vis la chose sociale. Qu'on puisse lui abandonner, par exemple, de légiférer si oui ou non telle action atteint la société dans sa dignité et par le fait même atteint l'Université dans sa réputation.

Ce n'est pas une définition, ce que je vous donne là, Mme Sauvé, mais c'est quand même certains éléments d'une description qui, je le crois comporte, n'est-ce pas, ce qu'il faut pour arriver, je l'espère, à une définition... agréable à tout le monde. Ça, c'est un point d'interrogation.

Propos recueillis par
France Demers

...ET M. PIERRE DANSEREAU

Le statut de l'étudiant à l'Université, à l'heure actuelle, ne me paraît pas défini d'une façon très précise, et n'ayant fait qu'un an à la faculté de Droit, je ne saurais vous en donner une codification acceptable à l'heure actuelle. Ce que j'aimerais mieux vous dire, c'est ce que je crois être le statut de l'étudiant à l'Université dans les faits.

Il me semble, moi, que ce qui domine la relation universitaire, le drame universitaire si vous voulez, qui est ce contact entre l'étudiant et le professeur, c'est

le droit, que dis-je, le devoir de critique qu'ont les jeunes. Comment pouvons-nous espérer avancer, comment pouvons-nous espérer avoir des idées lucides, avoir des idées claires, corriger nos propres erreurs par des expériences valables si cet auditoire qui est devant nous à la journée ne nous répond pas. Nous avons besoin d'une réponse continue. Par conséquent, le statut de l'étudiant il le tient de ce qu'il peut apprendre, et de ce qu'il veut nous rendre en apprenant. Un professeur qui n'apprend rien, n'enseigne rien. Par consé-

quent, le statut de l'étudiant, je le vois comme découlant principalement de cette fonction-là. C'est l'utilité principale, c'est le grand rôle de l'étudiant dans la communauté universitaire. Est-ce que ceci doit se traduire par une participation à l'administration où sous toute autre forme, je ne sais trop. Ce que je pense que l'on peut constater à l'heure actuelle, c'est que certaines des difficultés que nous avons proviennent de l'immaturité non seulement des étudiants mais sans doute, et pour une part, des professeurs et de l'administration. Nous ne sommes pas tous, tous ces trois groupes-là ne sont pas prêts à l'heure actuelle à assumer pleinement la responsabilité qui est la leur dans ce jeu, dans ces échanges que nous devons exercer. L'étudiant, s'il a une part le droit de critique, et plus il en use, plus il se met lui-même en danger, plus il accepte les risques de cette fameuse liberté académique. On n'a pas de liberté si on a la sécurité complète, la sécurité totale, le droit de dire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment. Il faut faire face aux conséquences des idées auxquelles on tient.

Ce droit, donc, à la critique que nous exigeons que les étudiants exercent leur impose de l'exercer judicieusement et de prendre les risques qui l'accompagnent.

Propos recueillis par
France Demers

TRIBUNE LIBRE

SPARTACUS vs HEES

Spartacus, chef de la révolte des gladiateurs, mit Rome en grand péril, entre les années 73 et 71. Cette tranche d'histoire fait l'objet du spectacle à grand déploiement qu'on garde actuellement à l'affiche au théâtre Alouette. Ce film grandiose nous emporte dans un tourbillon de musique et de couleurs exotiques au détriment, peut-être, du sens profond de l'histoire qui fait de l'esclave Spartacus un homme qui s'estime égal aux autres, un homme qui mérite le respect à l'égal des autres et qui n'entend pas se résigner à une tutelle, si bienveillante soit-elle. Sa révolte est tout simplement un vomissement contre ceux qui entendent refuser à l'homme le respect de sa dignité humaine.

Il ne serait pas superflu de dégager de l'histoire cette leçon, d'en rapprocher les termes, en ayant bien soin de les replacer chacun dans leur contexte, pour ne négliger en rien l'évolution qui sépare ces deux époques.

Histoire d'hier et d'aujourd'hui

Hier, c'était Crassus, le riche, politique très puissant de la Cité qui considérait comme inacceptable l'égalité entre les "civis" et le "servus". Aujourd'hui, Crassus c'est l'Etat, M. Hees, les autres... Il y avait les esclaves d'hier que personnifient les serviteurs d'aujourd'hui, car, si ceux-là ne nous apparaissent plus comme des êtres étant la propriété physique d'un maître, il n'en restent pas moins des êtres dominés par une puissance économique étrangère, des hommes enfin dont l'Etat se rit parce qu'il leur conteste des droits essentiels et fondamentaux, tels leur liberté spirituelle et leurs moyens d'épanouissement.

Oui, cet Etat que ce soit par la bouche de M. Hees ou de d'autres gros canons pense nous combler en nous donnant une égalité de droits qui n'est rien d'autre qu'une caricature. Nous ne sommes plus des esclaves c'est vrai, mais nous ne voulons pas être relégués au rang de serviteurs. D'accord, l'esclavage d'hier supprimait la liberté mais la servitude d'aujourd'hui l'opprime, même avec un bill des droits de l'homme... Nous progressions, oui, mais permettez-nous d'être insatisfaits tant que liberté signifiera servitude.

Liberté relative

Dans quelque domaine que ce soit, qu'il s'agisse de la langue, de l'école, du recensement... de l'aérogare de Montréal ou d'Ottawa... partout, les Canadiens français ne jouissent que d'une liberté relative; partout, les Canadiens français ne jouissent que d'un respect relatif, quand respect il y a, n'est-ce pas M. Dorion, M. Balcer... et les autres... Nous comprenons que lorsqu'il vous faut gagner votre vie, vous vendiez vos services, mais quand vous êtes mandatés par le peuple, c'est pour lui rendre service, et c'est différent.

Comme le disait J. M. Domenach (M. Domenach n'est pas gauchiste, mais un homme de gauche: pour la nuance, consulter Rumilly), il est inconcevable, qu'au Canada en 1961, les Canadiens français en soient encore réduits à implorer périodiquement le respect de leurs droits et que ce respect leur soit non seulement mesuré, mais nié.

Liberté scolaire

Venez, Messieurs d'Ottawa, venez divins, nous vous invitons, dans les mêmes termes que le faisait M. Gérard Filion à M. Domenach, directeur de la revue "Esprit" à venir visiter non seulement le Québec, où la situation est quand même vaille que vaille, mais aussi Ottawa, la capitale du pays; le Nouveau-Brunswick, où 40% de la population est de langue française; la région de Windsor, les provinces des Prairies, etc... Nous vous ferons voir que partout, sans exception, l'autorité civile mesure au compte-gouttes l'oxygène dont les groupes français ont besoin pour respirer.

Des écoles françaises, ou plutôt des écoles bilingues? Cela dépend des provinces, de la bonne ou mauvaise volonté des Commissions scolaires. En Ontario: pas mal, au Nouveau-Brunswick: moins que bien, dans l'Ouest: mauvais. Nulle part, dans aucune des neuf provinces de langue anglaise du Canada, les groupes français ne jouissent d'une pleine liberté scolaire, du début à la fin des études, comme les minorités anglo-protestantes du Québec.

Fais aux autres ce que tu ne veux pas que l'on te fasse... Nous nous excusons, Messieurs les honorables, mais nous n'avons pas les mêmes sources...

suite à la page cinq

15	F		C	S
	E		E	O
16	V	GRANDE EXPOSITION	N	C
	R	DE LIVRES ET DISQUES	T	I
17	I		R	A
	E	LITURGIQUES	E	L
18	R			

• DU BEAU,

• DU VRAI,

• DU SOLIDE,

• DU NOURRISSANT !!!

Le Carême doit être moins un jeûne du corps qu'une
suralimentation de l'âme.

Le Comité de Liturgie

UNE GRANDE CHANCE POUR VOUS CARABINS

sur l'achat d'une

ENVOY 1961

\$1,700.00

ou

CHEVROLET 1961

\$2,285.00

plus accessoires désirés

Un des vôtres

ANDRÉ PAIEMENT

J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE

3930 est, rue Ste-Catherine

LA. 6-4471

RA. 5-4037

la peinture à... l'œil

RENCONTRE AVEC

JACQUES HURTUBISE

Par un après-midi je me rendais au Musée des Beaux-Arts de Montréal où se tient présentement une exposition de quelques peintures du jeune Jacques Hurtubise. (L'exposition se termine le 19 février.)

À première vue, j'eus de la difficulté à saisir le message, pourtant (dans l'ensemble de ses peintures) plein de finesse, de poésie et même éthéré. On sent aisément la recherche de mouvements en sens unique passant en diagonale à travers la toile sans que l'intérêt central puisse s'échapper.

La psychologie de sa peinture nous révèle une forme de romantisme sincère, fondée et sentie.

M. Hurtubise arrivait justement, pendant que j'appréciais ses oeuvres; j'eus l'occasion de lui poser quelques questions. D'abord je lui demandai une biographie abrégée.

Il naquit à Montréal en 1939. En 1956 il commence à peindre. Deux ans ont passé, le choix du public lors du Salon du printemps se porte sur ses peintures. L'année dernière, il obtint la bourse Max Beckman afin de poursuivre ses études à New-York. Il fit ses premières études à l'École des Beaux-Arts de Montréal. Au mois de mai, l'an passé, il remporte le second prix à l'exposition du Club des Beaux-Arts.

— M. Hurtubise, est-ce que vous avez découvert une certaine voie où diriger votre peinture ?

J'ai découvert un sens de direction, une voie inconsciente à suivre dans laquelle je suis poussé, je sens où je vais.

— Quel esprit a ta peinture ?

Une projection de mon inconscient.

— Qu'entends-tu par projection de ton inconscient ?



Jacques Hurtubise, qui réside actuellement à New-York, expose ses huiles récentes à la Galerie XII au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

C'est très difficile de répondre avec des mots, mais je ferai mon possible. Je commence à peindre en mettant une tache de couleur froide ou chaude suivant l'expression du moment. Je travaille autour de cette tache, je me réchauffe pour enfin tomber dans une sorte de transe, inconscient de moi-même et de l'ambiance qui m'entoure. L'expression de ma peinture change suivant les différentes atmosphères dans lesquelles je vis, (à remarquer la différence de ses peintures exécutées à New-York et celles de Bonaventure) mais le but de la recherche qui m'est propre se poursuit en évolution constante.

(Les peintures exécutées à Bonaventure sont: Bonaventure, Image du soir, L'île juillet, Les Nouillures).

(Les peintures exécutées à New-York où le peintre a élu domicile sont: Vibrations roses, Inferno, Thicket, Feuillaisons, Les ruptures, Insomnies.)

— Que doit-on demander à une oeuvre non-figurative ?

La compréhension d'une toile ne s'effectue pas avec le cerveau mais surtout avec la sensibilité et le coeur. On demande au jazz qu'il nous charme par ses sons, son rythme: la couleur, les formes, le mouvement d'une toile doivent avoir le même effet sur nous.

Quand une oeuvre nous a fait réagir, nous a fait rêver, nous a introduit dans une ambiance étrangère, elle n'est plus inutile. On ne doit pas chercher d'explications, ni de références concrètes à un ensemble de formes et de couleurs. L'appréciation d'un tableau évolue par le chemin de la sensibilité et de la disponibilité.

La peinture non-figurative est l'entière projection de tout ce qu'est son créateur. C'est pourquoi la même oeuvre est difficilement acceptée par tous; les aspirations, les tempéraments étant si différents chez chaque être. Les goûts personnels ne doivent cependant pas devenir des critères de beauté, car restent toujours dans une toile les qualités plastiques, telles que l'équilibre, le rythme, l'harmonie.

Mais ce langage plastique, loin d'être facile d'accès exige du spectateur un rapport soutenu avec les oeuvres. Comment pourrait-on au premier contact communiquer pleinement avec une peinture quand pour la créer, l'artiste lui a consacré des heures de travail, des années d'expérience pour y aboutir.

Jean-Pierre Bellemare

Et voilà comment on respecte le caractère bi-culturel du Canada

The Canadian Inter-Varsity
Drama League

announces the first

UNIVERSITY PLAYWRITING
COMPETITION

OPENING DATE: January 30, 1961
CLOSING DATE: May 15, 1961

RULES AND REGULATIONS

1. This competition is open to all students in Canada registered at a Canadian University or College which is a member of the Canadian Inter-University Drama League.

2. Entries shall be original one-act stage plays only, although plays written for television will be accepted if adapted to the medium of theatre.

3. Plays should be of such length as may be acted within one hour, but not less than fifteen minutes, playing time.

4. PLAYS SHALL BE SUBMITTED IN ENGLISH.

5. The manuscript shall be typewritten on one side of the page only. It should be submitted in a form acceptable for publication. Rules for producing a London Script are attached for guidance.

6. The author shall use a pen name which must be signed or typewritten on the actual manuscript.

7. The writer's name or other identification marks shall not appear on the manuscript.

8. A sealed envelope containing the name of the play, the author's pen name, his real name and address must accompany the entry. Only the name of the author should appear on the outside of this envelope. This envelope will be retained by the chairman of the competition until such time as the final adjudication has taken place.

9. Plays that have been performed professionally or published prior to the date of final adjudication of this competition will not be eligible.

10. Plays which have won prizes in other Canadian playwriting competitions will not be eligible.

11. Contestants may enter as many as three plays each, but a different pen name must be used for each of his entries.

12. Each and every entry must be accompanied by a one dollar entry fee.

13. Manuscripts should be addressed to:

The Chairman,
CIVDL Playwriting Competition,
Box 289, Bishop's University,
Lennoxville, Quebec.

14. Manuscripts should be sent by Registered Mail, for the author's protection, on or before May 15, 1961.

15. AWARDS:

First Prize \$125.00
Second Prize \$75.00
Third Prize \$35.00

16. The adjudicators of this competition are very well known and experienced in the Canadian Theatre and Literary fields.

17. The adjudicators' names will be withheld until the end of the competition.

18. The decision of the adjudicators will be final.

19. It is hoped that the winning plays will be given a professional production, but this cannot be assured.

20. The Canadian Inter-Varsity Drama League reserves the right of premiere production of any of the plays entered in this competition.

21. All entries when returned will be accompanied by a constructive criticism from the adjudicators.

22. The awards will be announced through the press, and by mail to winners on approximately September 15, 1961. The prizes will be forwarded as soon after this date as possible.

Students must be assured before entering this competition that their university is a member of the Canadian Inter-Varsity Drama League. Information regarding membership may be obtained from the President, CIVDL, Box 289, Bishop's University, Lennoxville, Quebec.

SANS COMMENTAIRE — NO COMMENTS

Le 8 février 1961

M. John W. Wood,
Président national,
Ligue dramatique canadienne
inter-universitaire.

Cher monsieur,

Nous avons reçu avec plaisir l'invitation que vous faites aux étudiants qui s'intéressent au théâtre à l'Université, de participer au concours d'auteurs dramatiques.

Nous constatons pourtant avec étonnement que dans un concours d'auteurs canadiens, seules les pièces rédigées en anglais soient acceptées.

Vous savez mieux que nous qu'il est déjà difficile de convaincre un groupe de nos jeunes auteurs de participer à une compétition dans leur langue maternelle. Il est évident qu'il devient pratiquement impossible de les amener à écrire dans une autre langue.

La situation des auteurs dramatiques canadiens de langue française étant, tout compte fait, avantageusement comparable à celle des auteurs dramatiques canadiens de langue anglaise (ne citons parmi les plus connus que Dubé, Choquette, Gélinas, Languiand) nous répétons que la

chose ne cesse pas d'apparaître bizarre de monter un concours canadien dans une seule langue.

Nous affichons pourtant les pancartes que nous avons reçues et si un ou plusieurs étudiants demandent à participer, nous lui fournirons tous les renseignements et les avantages possibles.

Henri Abran,
directeur de l'Atelier
Universitaire.

RÉDUCTIONS J.M.C.

Les réductions suivantes sont offertes aux membres JMC sur présentation de leur carte:

— Concert de l'organiste Claude Laviolette à l'église Notre-Dame, jeudi soir le 16 février à 8 h. 30.

— Concert de l'Orchestre de Chambre de McGill, lundi soir le 27 février.

— Théâtre-Club.

— Comédie Canadienne.

— Théâtre du Nouveau-Monde.

LIVRES FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ

Les volumes offerts par l'ASSOCIATION NATIONALE DU LIVRE FRANÇAIS À L'ÉTRANGER à la Bibliothèque de l'Université de Montréal seront exposés au Centre Social du 15 au 24 février et pourront être examinés de midi à 2 heures p.m. Bienvenue à tous.

CINÉ-CAMPUS

à l'affiche:

SAMEDI PROCHAIN

8.30 h.

Auditorium - U.d.M

"LES CONTES DE LA LUNE VAGUE..."

chef-d'oeuvre japonais

Samedi, le 18 février

ENTRÉE GRATUITE

AU SEMINAR DE L'ENTRAÏDE UNIVERSITAIRE MONDIALE

« SI VOUS LE VOULEZ, CE NE SERA PAS UN CONTE... »

(Theodore Herzl: L'ÉTAT JUIF)

LE CREUSET ISRAËLIEN

suite

Un tel souci de mêler les populations sans briser leurs sources et de créer un mode d'agir collectif ne pouvait manquer d'influencer les leviers qui contrôlent la culture d'un peuple:

La Famille

Au sein du kibbutz, la solidarité de groupe a primauté sur le sentiment familial. La famille limitera ses activités et subordonnera ses intérêts à ceux de la communauté. L'égalité strictement observée de la femme entraîne une nouvelle division des tâches et la diminution de l'autorité paternelle. Les services ordinairement rendus par la famille sont dispensés par le régime communautaire. Cependant, l'on assiste de plus en plus à la promotion de la famille; une réévaluation de ses fonctions, consécutive au retour de la femme à ses tâches traditionnelles, tend à mêler davantage la famille, comme telle, à la vie de la commune.

L'Éducation

L'éducation se divise en deux courants: l'un, traditionaliste,

préconise un enseignement caractérisé par le respect de l'autorité et structure dans un système confessionnel. L'autre tendance met l'accent sur les principes modernes d'une éducation centrée sur l'harmonie de l'enfant avec son milieu qu'il doit servir au moyen d'une solide formation scientifique. Produire une personne équilibrée, en accord avec elle-même et son entourage, tel est l'axiome directeur d'un système jouissant d'une immense audience et inévitablement marqué d'utilitarisme. Il en sort un Israélien doué d'une intelligence pratique spectaculaire mais qui fait rarement appel aux forces créatrices de la personne et à ses possibilités de renouvellement.

L'Armée

Le pluralisme culturel, tendu vers la formation d'une nation homogène, est puissamment ser-

vi par l'armée. L'officier qui nous entretient de son rôle, tint à affirmer qu'elle est d'abord conçue comme un melting-pot. Le conscrit ou le réserviste doit se dépouiller des traditions vestimentaires, linguistiques, des habitudes d'hygiène et de nourriture qui ont cours dans son patelin. L'entraînement très dur transforme profondément la jeunesse; tous les jeunes, qui ont hâte d'aller faire leur service militaire, en sortent, selon leur propre aveu (enthousiaste!) radicalement changés. L'idéal nationaliste et social dispensé dans les camps motive cette ferveur. L'armée est de plus investie d'une mission sociale plutôt extraordinaire: développer le pays. Le jeune de 21 ans qui termine ses 2½ ans de service militaire est athlétique, sportif, "camarade", mais dépourvu de tout militarisme agressif. Cela est surprenant; il n'y a pas d'ennemis à exterminer (l'Arabe n'est pas une chair à canon); il n'y a que des Israéliens à défendre. L'armée, dans son dispositif ordinaire, est considérée comme

un instrument de défense malheureusement nécessaire. Voilà, pour moi, un des miracles israéliens que j'ai touché du doigt. Je crois qu'il faut attribuer les succès et la tenue de la petite armée israélienne à son entraînement de qualité et surtout à son sens des vertus sociales. Est-il besoin de noter que la consommation d'alcool est presque inexistante? Si l'on apprend qu'un soldat s'est rendu chez des prostituées, on l'enverra visiter un psychiatre!

Cette revue sommaire des instruments d'unification de la société israélienne laisse entrevoir d'immenses réalisations accomplies sous le signe d'un nationalisme réaliste. Du camp de transit, premier hôte de l'immigrant, à l'armée où il se rend ensuite pour arriver enfin sur le marché du travail, pendant que son enfant fréquente l'école, tout tend à faire d'Israël un creuset où les populations mêlées donnent naissance à une nation homogène. La perfection ne règne pas absolument en cette société, que certains aimeraient à taxer de matérialisme. Il va sans dire que ces réalisations se sont accompagnées d'une mise au rancart des valeurs religieuses traditionnelles et d'une ré-invention de méthodes modernes permettant le passage rapide, mais respectueux du

pluralisme culturel, d'un statut tribal ou patriarcal aux conditions de vie du citoyen vivant dans un monde technologique. D'autre part, l'on nous parlera avec abondance et lyrisme des progrès accomplis par les 20,000 Druses qui vivaient en Palestine avant la fondation de l'État. Toutefois, les étudiants israéliens semblent ignorer aussi complètement que poliment la minorité arabe qui compte quand même 200,000 âmes, soit un dixième de la population israélienne. Mon compagnon de chambre, à la résidence étudiante de Jérusalem, étudiant en Sciences Politiques section Moyen-Orient, parlait et écrivait facilement 7 langues. Le futur diplomate n'avait pas encore trouvé le temps d'apprendre l'arabe. Nous avons eu l'impression qu'Israël n'avait pas vraiment opté pour vivre au Moyen-Orient. La pensée politique des principaux leaders israéliens nous confirma dans cette vue.

Israël et l'étoile des vents

Les moeurs démocratiques de l'Israélien de la rue sont d'une qualité assez rare: dans les communes agricoles, dans le local syndical, à la municipalité, à la Knesset (le Parlement) et à la Histadruth, toute décision d'importance se prend par le

suite à la page six

SPARTACUS vs HEES

suite de la page trois

Liberté de la langue

Nous vous ferons encore faire un tour, Messieurs, de tous les ministères (dont les vôtres, pour vous renseigner sur le bon travail qui s'y fait), de toutes les sociétés de la Couronne, de tous les offices, et de toutes les commissions, de toutes les ambassades qui relèvent du gouvernement fédéral. Vous vous rendrez compte qu'il y a au Canada deux groupes de citoyens: des

Canadiens à part entière qui sont chez eux partout, dont la langue a valeur universelle, et un peuple en tutelle, perché dans la réserve québécoise, forcé à se débrouiller tout seul ou, s'il sort de sa réserve, appelé à l'anglicisation.

L'histoire, Messieurs, devrait vous avoir appris qu'en aucun pays du monde un gouvernement ne peut triompher de l'obstination d'un tiers de la population, quand ce tiers est dynamique, uni et résolu à sauvegarder le droit élémentaire de chaque peuple au respect de lui-même, de sa langue et de sa culture, circonstances à peu près analogues: que s'est-il passé chez les Noirs aux États-Unis, qu'est-il arrivé, jadis, en Belgique, chez les Flamands, qu'est-il advenu autrefois aux Indes...

Rappelle-toi, Crassus, les précédents... souviens-toi de la résistance passive, du boycottage, de la désobéissance civile... cela a existé, s'est pratiqué et a porté fruits... L'Inde a eu son Spartacus, la Belgique aussi et nous vous sommes très reconnaissants, M. Hees, de concourir, par les mesures que vous adoptez à notre égard, à l'avènement de notre Spartacus. Car plus vous vous fidez de nous, plus nous nous rendons compte que rien ne se règle à l'amiable avec vous... vous êtes la mouche qui nous pique, qui nous exaspère, et qui va enfin nous pousser à la révolte.

L'histoire nous a ouvert les yeux, elle nous a rendus sages. Il nous appartient maintenant d'agir pour vous aider, vous les civilisés, à ouvrir les yeux. Vous voulez savoir si nous en avons contre quelque chose? Eh bien! oui, figurez-vous. Contre quoi? Contre la servitude. Enfin, il vous intéresserait peut-être de savoir si nous sommes pour quelque chose? Eh bien oui! Pour quoi? Pour la liberté... pas la relative, Crassus, l'absolue...

Pierre Lamy, H.E.C.

TRIBUNE LIBRE

Lundi, le 6 février 1961

Je m'oppose à toute concession de la part du gouvernement de la province de Québec en faveur de la fondation de l'université Sainte-Marie parce que les Pères Jésuites refusent aux étudiants laïcs l'admission aux facultés de philosophie et de théologie de la paroisse Immaculée-Conception à Montréal. Ces facultés sont civilement reconnues par la loi 8 Elizabeth II, chapitre 190 (Statuts de la Province de Québec).

Je suis, par contre, indifférent au projet de loi concernant la fondation de l'université Loyola.

Je demeure,
Claude Loranger, C.L.A.A.
C.P. 263
Station Youville,
Montréal

Dans la tribune libre du 12 janvier du Q.L., on trouve encore place pour gueuler contre la formation de nouvelles universités au Québec. Je dis gueuler parce qu'on ne donne aucune raison valable pour prouver l'attitude catégorique qu'on impose.

Je ne suis d'accord avec vous, cher M. Gosselin, que lorsque vous souhaitez une Commission d'enquête royale sur l'éducation.

On ne peut se permettre d'être si catégorique sur une affirmation éducationnelle lorsqu'on n'a que des arguments physiques à donner. Rien ne prouve la corrélation étroite qui existerait entre éducation d'une part et physique d'autre part.

Mon cher monsieur Gosselin, restez-en à vos distinctions de raison raisonnée et de raison raisonnée: vous semblez en équilibre instable (notion de physique) lorsqu'il s'agit de soutenir une argumentation ayant pour objet les problèmes de notre éducation canadienne.

Vous semblez parler contre les Jésuites, savez-vous combien d'universités ils détiennent aux États-Unis. La différence est qu'aux États-Unis on regarde la valeur des hommes... Seulement aux États-Unis, les Jésuites détiennent 30 universités, soit plus de 3 millions et demi d'étudiants.

N'allez pas croire que je suis un maniaque du parti-pris. Je constate les faits de part et d'autre et je n'aime pas qu'on présente des argumentations stupides et qu'on base ensuite un jugement là dessus.

Francis Lamarre, Montréal

« LE QUARTIER LATIN »

EN

1937

était dirigé par JEAN VALLERAND et ROGER CHAPUT. Parmi les collaborateurs dont les noms reviennent le plus souvent aux sommaires, notons GUY BEAUDET, MAURICE MERCIER, RAYMOND MASSE, ANDRÉ DUSSAULT, H. PAUL PÉLADÉAU, ROGER BEAULIEU, P.-E. BEAULIEU, LIONEL LAFLEUR, JEAN LANGLOIS, JACQUES LÉGER, JACQUES DUPUIS, THÉRÈSE TARDIF, PAUL VIGNEAU, JEAN MADORE, MARCEL CADIEUX, PAUL TREMBLAY, MARCEL THÉRIEN, JEAN-BENOIT MAILLÉ, JEAN-PIERRE HOULE, ALBERT LEMIEUX et DANIEL JOHNSON. Des noms qui font autorité dans leur sphère respective.

En 1961, comme en 1937,

"Le Quartier Latin" est imprimé par

LA PATRIE

Dow
FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA
BIÈRE...
GRÂCE À SON
MULTI-MÉLANGE
PARFAIT



Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D.

Dr R. H. Wallace

Directeur du contrôle de la qualité

SEULE DOW EST CLIMATISÉE

SI VOUS LE VOULEZ...

suite de la page cinq

canal de la volonté populaire. À la Knesset et à la Histadruth, où nous retrouvons grosso modo les mêmes formations politiques, la voix de la majorité s'exprime par le scrutin proportionnel. On raconte plaisamment qu'un jour Truman se plaignait devant le Docteur Weizmann, premier président d'Israël, qu'il devait plaider à 160 millions d'électeurs. Weizmann, fort compatissant, lui demanda néanmoins ce qu'il deviendrait de lui en Israël, où le président devait agréer en 1949 à 800,000 présidents. Vingt-deux partis au moins se disputent la scène politique et revendiquent le pouvoir dans les cadres d'une démocratie parlementaire unicamérale et munie d'un conseil exécutif de coalition présidé par la figure prophétique de Ben-Gourion.

Le pays, fort petit et menacé tout au long de ses frontières, s'accommode assez bien de cette diversité politique qui se fonde dans une remarquable stabilité parlementaire. Le Mapaï, maître à la Histadruth et à la Knesset, (48 sièges), a tenté d'achever les gauches en prétendant que le gouvernement gagnerait en effi-

cacité et en fermeté s'il était élu au scrutin territorial.

La dernière élection de '59 a consacré le crédit du Mapaï, espèce de parti travailliste, et surtout la popularité de son chef, David Ben-Gourion, âgé de 74 ans. La personnalité puissante et colorée du leader aux cheveux de craie a exercé sur la fondation et l'évolution du jeune état une influence qui a débordé facilement les limites d'un parti minoritaire. Ben-Gourion, pour attirer les votes, a utilisé avec succès certaines ficelles électorales; en cinquième position sur la liste de son parti, se trouvait le nom très populaire du général à l'oeil noir et vainqueur du Sinaï, Moshé Dayan. L'emprise du Mapaï sur la vie israélienne n'apparaît pas au premier coup d'oeil sur la carte électorale où il a toujours été minoritaire. Par la constitution de cabinets de coalition, où les compromis sont la règle et enrichissent les positions modérées (celles que s'attribuent le Mapaï), la Knesset et la Histadruth, les deux grands organes où se débattent toutes les questions de la vie israélienne, sont contrôlés par ce parti autrefois de centre-gauche et qui louche de plus en plus à droite.

Selon l'aveu même du ministre de la Défense Nationale, Salomon Peretz, le Mapaï est socialiste par composition et non par idéologie. L'allure démocratique de la plate-forme est garantie par cette même composition. Le problème, poursuit-il, n'est pas de diviser le gâteau entre des classes plus ou moins avantagées, mais d'axer la politique sur le développement du pays. L'on comprendra aisément dans cette optique les difficultés auxquelles est confronté la naissance d'un véritable syndicalisme en Israël. La politique du Mapaï, ajoute-t-il, doit manifester un large éclectisme envers les instruments de ce développe-

ment allant de la nationalisation à la libre entreprise. Sur le plan international, le parti de Ben-Gourion, de même que la plupart des formations politiques, affiche un pacifisme qui s'est traduit par des propositions de paix, de libre discussion vis-à-vis du bloc arabe. Il se déclare enfin pour un renversement des perspectives entre les pays de l'Est et de l'Ouest en souhaitant que la dimension Nord-Sud vienne, dans l'avenir, commander les relations internationales et les situe sous le signe du relèvement de l'homme plutôt que sur son développement.

Le Hérout, fils du terroriste de l'Irgoun (célèbre par Léon Uri) qui ont fait plier bagage aux Britanniques, est le second parti israélien par son importance numérique (17 sièges). De même que le "Général Zionist" et autres partis de la droite, il proclame la nécessité de la libre entreprise et son allégeance au bloc de l'Ouest. Ainsi peut se vérifier la parole de Jean Gottmann: "Par ses origines, par sa 'nature' même, ce nouvel État appartient à la famille occidentale... Israël prouve encore de nos jours que le processus d'expansion du peuplement européen n'est pas clos." Pour le bien d'Israël, pour ses bonnes relations avec ses voisins, il faudrait justement guider sa politique étrangère par le principe contraire. Sa population à 60% orientale, son économie complémentaire du Moyen-Orient, le fait qu'Israël devra toujours frayer avec des pays qui ne sont pas plus occidentaux par le fait qu'ils "s'occidentalisent", voilà un faisceau d'objections qu'endossent aujourd'hui et d'une manière risquée sur le plan électoral les gauches israéliennes.

De toute façon, il est illusoire pour le Hérout et en général pour la droite de croire "qu'une guerre préventive et même d'expansion arrangerait les choses". De la même manière, il est fantastique de la part du bloc arabe de prétendre pousser à la mer l'opiniâtreté israélienne. M. Navon, secrétaire politique de Ben-Gourion et son dauphin, déclara-

rait au groupe d'étudiants canadiens, après leur avoir brossé un tableau soigné des dissensions du panarabisme, que les deux postulats de la paix israélo-arabe se formulaient ainsi: la reconnaissance de l'État d'Israël avec les frontières actuelles et la démocratisation des pays arabes. Cette dernière proposition suppose un long relèvement économique retardant pour longtemps l'apparition d'un climat amical. Les problèmes de sécurité nationale ne devraient pas, nous semble-t-il, empêcher le citoyen israélien de faire sa part en manifestant un intérêt humain et sincère envers la minorité arabe qu'il doit côtoyer chaque jour. Un étudiant israélien me disait que les Arabes n'avaient rien à apprendre aux Israéliens. Nous admirerions cette belle fierté si elle ne rejetait délibérément le souci de l'humain, qui caractérise les fondateurs d'Israël. "Si vous le voulez, disait Théodore Herzl, ce ne sera pas un conte..."

De quoi sera fait l'avenir politique d'Israël? La réponse est imprévisible; il semble qu'à l'heure actuelle les foyers d'intérêt de la jeune génération se déplacent des problèmes idéologiques vers des problèmes économiques, militaires et administratifs. Notons aussi que de nouvelles couches de la population, principalement d'origine orientale, accèdent à la maturité politique et auront, d'ici 10 ans, le désir de voir leurs intérêts définis et représentés.

D'ici là, l'État devra fixer définitivement le siège de sa souveraineté. La division actuelle des prérogatives étatiques et leur concession à des organes divers ne manquent pas de fausser le jeu démocratique. L'Agence Juive subventionne 500 communes rurales et une foule de petites entreprises à l'aide de fonds dérobés à tout contrôle parlementaire; le Fonds National Juif est le principal propriétaire du territoire israélien habité; la Histadruth, bien qu'élue démocratiquement et deuxième investisseur après

l'État n'est relié en aucune façon à ce dernier.

Conclusion

Israël de la Bible ou Israël du monde actuel, il s'agit toujours d'un pays de contradictions. Elle fut autrefois partagée entre la soumission et l'indépendance; elle est aujourd'hui partagée entre sa tradition et la technologie moderne. Elle s'interroge sur sa vocation orientale, alors que son président du conseil, Ben-Gourion, affirme qu'Israël est un état européen comme la Turquie. Elle offre d'autre part des caractéristiques qui la place à un rang supérieur parmi les nations par la vivacité de ses traditions intellectuelles se manifestant dans une ouverture d'esprit et des aptitudes qui sont peu ordinaires dans un nouveau pays. D'autre part la poursuite intensive du développement des ressources naturelles au milieu d'un climat de guerre nécessite malheureusement une enrégimentation des masses, soutenue par une propagande constante. Ceux qui ne peuvent s'y plier deviennent la plupart du temps des épaves morales ou quittent le pays. Un des effets les plus probants de cette enrégimentation demeure l'excessive politisation de la jeunesse.

Nous avons cherché consciencieusement au cours de ces six semaines quelle était la part de la tradition dans l'Israël d'aujourd'hui. Peut-être pourrions-nous dire que les idéaux bibliques se sont sécularisés et qu'Israël apporte aujourd'hui le témoignage dramatique de valeurs culturelles et humaines mises à l'épreuve dans un contexte politique et technologique qui, par cela même qu'il les menace, les avive d'un éclat exemplaire.

Telle devait être l'une des leçons nombreuses que retireraient les jeunes Canadiens présents au Séminaire de l'Entr'Aide Universitaire Mondiale de l'été 1960.

Lucien Dansereau,
Université de Montréal,
Droit III.

Lorsqu'il désire LOUER un

HABIT de CÉRÉMONIE

à un prix économique

LE CARABIN,

soucieux d'être un homme

bien mis,

s'adresse à

9 ouest, rue Notre-Dame

Tél. AV. 8-2776



M. A. BRODEUR

ENRG.

TAILLEUR — MERCERIE

Bernard Brodeur } props.
Paul Brodeur, Po. '24 }

La seule maison
canadienne-française de ce genre

Établie depuis 1890

UNE BIÈRE "Plus Vive!" FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE



LA BIÈRE MOLSON
CANADIAN

Une descente en toboggan dans l'air vivifiant d'une après-midi ensoleillée, voilà qui plaît aux sportifs du Québec. De même, la bière Molson "Canadian" ne peut manquer de plaire à tous les gens actifs parce qu'elle est "plus vive" et faite pour la vie qu'ils aiment vivre!





VICTOIRE DES CARABINS

JEAN VUARNET

CHAMPION AUTHENTIQUE

Je n'avais jamais pris contact avec le ski comme tel. Tout ce que j'en connaissais, je l'avais lu dans les journaux, et toujours à l'occasion de grands tournois. Aussi ma rencontre avec le champion olympique Jean Vuarnet me laissait perplexe. J'allais traiter avec quelqu'un que je ne connaissais pas du tout. La personnalité attachante de Vuarnet m'a permis de m'adapter assez facilement et en une heure j'en avais appris plus sur le ski qu'au cours des années précédentes. A part l'interview (voir autre colonne) je n'apprendrai rien de nouveau à ceux qui étaient présents au Centre Social.

On nous présenta tout d'abord, un excellent film intitulé "Slalom", qui nous montra bien pourquoi Jean Vuarnet est un as skieur. A la voir descendre à travers les fanions, personne ne pouvait douter de sa puissance. Encore dans le film, nous avons fait des rencontres de skieurs hardis qui descendaient à des vitesses variant entre 80 et 100 m.p.h. des pentes de plus de 45 degrés. Nous avons même pu constater qu'en France le ski se pratique en bikini!

La causerie qui suivit le film intéressa vivement ceux qui étaient là et Vuarnet se laissa aller à causer de choses et d'autres. Il déclara

entre autres que le ski est avant tout un sport d'équipe. Au moyen de cet esprit d'équipe, il expliqua d'un côté sa victoire, de l'autre la difficulté de Werner, le grand champion américain, qui éprouve toujours des difficultés dans les tournois importants; il a parlé des difficultés qu'il a connues à associer sports et études; il a parlé de la nécessité d'allier sports et études; il a parlé du combiné qu'il considère comme une pierre d'achoppement pour les skieurs de second ordre; il a parlé de la nécessité d'être sur les skis onze mois par année, des blessures de moins en moins nombreuses en proportion des adeptes, autant de sujets intéressants.

L'impression principale que m'a laissée Vuarnet c'est celle d'un vendeur qui aime grandement son produit. A plusieurs reprises au cours de sa causerie Jean a essayé de "vendre" le ski. Nous croyons que son plaidoyer en aura pris plusieurs et que le ski deviendra toujours plus important ici. Avocat dans la vie, Vuarnet nous a vivement intéressés et il n'y a qu'une chose qu'il ne nous aura pas appris, c'est que "le Droit, c'est pour les fumistes !!!"

Guy Pinard

INTERVIEW AVEC VUARNET

Il y a quelques jours l'Université de Montréal recevait entre ses murs la visite de M. Jean Vuarnet, champion skieur français, lequel grâce à la collaboration de M. Simon a bien voulu nous accorder un court interview.

Q.: M. Vuarnet, quelle fut votre réaction lors de votre victoire olympique?

R.: Je n'ai eu aucune réaction du côté "surprise" parce que je m'y étais préparé depuis longtemps et que pour une rare fois dans ma carrière je savais en arrivant sur les lieux que j'allais l'emporter. Je dois ajouter que j'étais très heureux.

Q.: Est-ce que l'expérience est tellement nécessaire?

R.: La victoire d'un skieur demande une longue préparation. Pour ma part j'ai chaussé les skis à 4 ans, et j'ai dû attendre ma dix-huitième année avant de penser sérieusement à la compétition.

Q.: Ne croyez-vous pas que le Canada, avec les moyens qu'il possède, devrait pouvoir se classer aussi bien que nos voisins du sud?

R.: Si les femmes réussissent, je ne vois pas pourquoi vos hommes ne réussiraient pas.

Q.: Croyez-vous l'amateurisme toujours possible dans le contexte actuel?

R.: Je crois qu'il faudrait que M. Brandage meure pour qu'on s'en débarrasse parce que tant

qu'il sera là l'amateurisme n'évoluera jamais. Il ne faut pas oublier que l'athlète qui aspire aux Olympiques doit vivre et que bien souvent il est marié, ce qui ajoute aux complications. Aussi, pour essayer de nous aider, une compagnie nous donne une douzaine de skis dont on se servira et qu'on pourra revendre par la suite, ce qui nous aide à contourner le "serment olympique". Mais moi je trouve que c'est complètement amoral.

Q.: Ne trouvez-vous pas qu'on attache trop de féerie autour des jeux?

R.: Peut-être, mais c'est nécessaire je crois.

Q.: Est-ce que vous serez toujours là aux Olympiades de 1964?

R.: Certainement pas.

Q.: Et Guy Périllat?

R.: Je crois que oui.

Q.: Parviendra-t-on à reléguer la Russie au second rang?

R.: Oui, si les gouvernements s'en mêlent.

Q.: Est-ce que vous avez visité nos pentes et qu'en pensez-vous?

R.: Je suis en effet passé par Thetford-les-Mines, le Lac Beauport et vos installations dans le nord. Je crois que vos pentes sont satisfaisantes pour les citadins, mais insuffisantes pour les "alpins" qui préfèrent le ski de haute montagne.

Je vous remercie beaucoup.

Guy Pinard

VOLLEY-BALL LES CARABINS TIENNENT LE COUP

Après avoir essuyé leur deuxième revers de la saison contre les Estoniens, l'équipe de volley-ball dispute aux Latvians le match le plus excitant de l'année. Alors qu'il ne restait plus que trois matches à jouer d'ici la fin de la saison, il nous fallait une victoire à tout prix si nous voulions conserver nos chances de finir en tête.

Dès le début de la première partie, au premier jeu, le ballon est levé au centre, Robert-St-Jean s'élance, saute, frappe le ballon, retombe sur le pied d'un autre et se fait une charmante entorse à la cheville droite. Notre capitaine n'a vraiment pas de chance cette année; il s'était déjà disloqué un tendon de l'épaule droite lors d'un autre match. Comme nous n'avions pas de substitut, il a dû jouer jusqu'à la fin.

Les Latvians prirent une légère avance mais ils furent vite rejoints par nos porte-couleurs qui gagnèrent la première partie 15-13. La deuxième fut moins rose pour les nôtres qui ne marquèrent pas plus que sept points.

La troisième énerma autant les spectateurs que les joueurs étant donné son importance et le pointage qui fut serré jusqu'à la fin. Aucune équipe ne prit une forte avance sur l'autre et le compte se porta finalement à 13-13 alors que les Latvians possédaient le service.

Il se produisit au jeu suivant un incident qui montre quel esprit sportif notre équipe affiche dans ses matches (quoi qu'en dise M. Thibert). A un certain moment, un Latvien saute au filet et "masse" le ballon à l'extérieur, mais nos trois joueurs avant avaient sauté pour intercepter le ballon au filet, et Gerald Letendre indiqua à l'arbitre qu'il y avait touché alors que celui-ci nous concédait déjà le point. Son geste fut fort applaudi des spectateurs et, bien entendu, de l'équipe adverse; ce qui porta leur compte à 14-13, mais ils ne purent jamais faire le dernier point.

Même à cinq joueurs et demi les Carabins ne se tiennent jamais pour battus. Après bien des émotions, ils remportèrent la troisième partie et le match 16-14. Ce qui porte leur total à huit victoires et deux défaites avec deux matches encore à jouer.

Richard Brunet, gérant

Après avoir connu des moments de débâcle au cours de leurs six dernières rencontres, les Carabins ont finalement réussi à remporter leur seconde victoire de la saison en battant le Rouge et Or de Laval au compte de 8 à 7. Le compte final indique bien le genre de match: beaucoup de buts et de belles pièces offensives au détriment de la défensive qui laisse à désirer des deux côtés.

C'est à Claude Duguay (le nôtre) que revenait l'honneur de compter le but victorieux sur une pièce de jeu étonnante deux minutes avant la fin. Prenant une rondelle libre au centre, Claude déjoua très habilement une couple d'adversaires et se servant d'un troisième comme écran il déjoua Grenier sur un lancer qui atteignit le coin du filet. C'était là la récompense d'un effort constant de sa part.

Nous n'avions pas encore vu les Carabins afficher autant de combativité au début d'une joute et leurs efforts furent amplement récompensés, et après six minutes de jeu, ils menaient 3 à 0. Après une mise au jeu dans la zone adverse, Bélsie faillit dévier un lancer de Bastien qui, lui, tenait le disque de Duguay. Puis un peu plus d'une minute plus tard Eddie Cree capta une passe de Melançon pour compter sur un lancer dévié par l'adversaire. Enfin cinquante secondes plus tard, Marcel Landreville prépara, par une montée fulgurante, l'une des pièces de jeu de la soirée: entré dans la zone adverse, il se dirigea vers le coin attirant ainsi l'adversaire à lui pour ensuite faire une magnifique passe à Roland Mongeon qui ne rata pas la chance, Michaud était alors au pénitencier. Jusqu'à 7 secondes avant le fin, il n'y eut rien d'excitant, soit avant le quatrième but des Carabins, enregistré par Verrier sur un effort individuel.

Il était bien évident qu'une fois le voyage sorti des jambes, le Rouge et Or reviendrait plus fort, et après avoir concédé un autre but aux Carabins enregistré par Duguay sur une magnifique passe de Dufour, il se mit résolument à l'oeuvre pour enregistrer trois buts en moins de deux minutes. Tour-à-tour, Ray, Michaud, et Duguay percent notre défensive, déplacent notre gardien, occasionnent des rebonds et enregistrent. Seule une punition à Duguay allait modérer leur allure et permettre à Dufour d'enre-

gistrer notre sixième but sans aide à 9.04.

Au cours d'à peu près la moitié de la troisième période aucune équipe ne put compter. A 9.24, Chrétien réduit l'avance des Carabins à deux buts en comptant sur un lancer que Beudet échappe dans ses buts, mais seize secondes plus tard Cree profite d'une percée de Dufour pour s'emparer d'une rondelle libre et déjoue Grenier pour se seconde marque de la soirée. Mais loin d'abandonner la lutte les porte-couleurs du Laval comptent et à 15.28 ils parvenaient à égaliser le compte 7 à 7. Un peu plus de deux minutes plus tard Duguay venait enregistrer le but victorieux.

Mongeon a encore joué une excellente partie marquant son quatrième but en autant de parties... Dufour a finalement affiché la tenue que nous étions en droit de lui demander... Melançon n'avait rien d'un joueur malade: pourtant il nous avait demandé d'écrire dans le "Quartier Latin" que... Eddie Cree s'avère effectif comme joueur d'utilité... Lavigne faisait un retour au jeu...

1ère période

UM Bélsie (Bastien et Duguay) .. 4.02
UM Elle (Melançon) .. 5.15
UM Mongeon (Landreville) .. 6.05
UM Verrier (sans aide) .. 19.53

PUN.: Michaud (5.47), Frigon (6.25), Bélsie (6.56), Duguay (9.45), Bastien (12.55).

Arrêts: Grenier (11), Beudet (7).

2ème période

UM Duguay (Dufour) .. 2.34
LAV Roy (Michaud et Paquet) .. 5.22
LAV Michaud (Landry) .. 6.35
LAV Duguay (Perrault et Asenault) 7.02
UM Dufour (sans aide) .. 9.04

PUN.: Duguay (LAV) et Paquet (mauv. cond.) (P.25) Hamel et Roy (15.46) Leblanc (16.37) Bastien (19.53).

Arrêts: Grenier (9), Beudet (13).

3ème période

LAV Chrétien (Bazin) .. 9.24
UM Elle (Dufour) .. 9.40
LAV Roy (Veillette et Leblanc) .. 9.55
LAV Veillette (sans aide) .. 11.30
LAV Veillette (Roy) .. 15.28
UM Duguay (Dufour et Bélsie) .. 18.00

PUN.: Frigon (11.56).

Arrêts: Grenier (8), Beudet (11).

Total: Grenier (28), Beudet (31).

SKI DE RANDONNÉE

Les skieurs désireux de connaître le ski de randonnée sont invités à se joindre à un tour partant de l'Hôtel Sun Valley (4 milles au nord de Ste-Adèle), le dimanche 19 février. Le départ est fixé de 9 à 11 h. du matin, et les participants reviendront au même point plus tard dans l'après-midi.

La Section de Montréal du Alpine Club of Canada, qui organise ce tour avec le concours du Canadian Ski Patrol System et du M.O.C., et avec la collaboration du groupe d'alpinisme de l'Université de Montréal, espère convaincre les gens sceptiques du fait que ce sport regagne peu à peu la popularité qu'il connaissait autrefois dans les Laurentides.

M. F. Urquhart, un vétéran du ski de randonnée, accorde aussi son appui à cette entreprise.

Le groupe d'alpinisme de l'Université invite tous les étudiants et étudiants que cette randonnée intéresse à se rendre dimanche 19 février à 9 h. 30 à Sun Valley où le départ sera organisé en groupe.

Inscription et renseignements, secrétaire des sports, bureau 307, tél. RE. 3-9002. Le soir Daniel O. Donoghue, tél. HU. 6-2160.

L'U. DE M. EN VEDETTE AU TOURNOI DE JUDO

Le 4 février avait lieu à Toronto sous les auspices de la F.C.U.J.C. (Fédération Canadienne des Clubs de Judo Universitaires) le second tournoi annuel de judo interuniversitaire. Une centaine de judokas venus des Universités de Toronto, Hamilton, Ottawa, Windsor, McGill, Montréal et de l'École technique Ryerson fournirent aux spectateurs deux heures de combats individuels des plus intéressants.

Trois de nos porte-couleurs firent preuve de combativité remarquable. Ce sont Robert Myre, un novice du sport, qui se rendit en semi-finale chez les juniors, et André Morin et Jean Dlygoy qui se taillèrent respectivement un chemin en semi-finale et en finale dans la catégorie sénior.

Dans les compétitions par équipes notre équipe a su se rendre en finale en balayant les équipes de McMaster et de McGill 40 à 0 et 35 à 0.

Malheureusement, après une lutte serrée, nous devons céder la victoire au Ryerson qui l'emporta par le compte de 25 à 20. Ryerson

conserve donc son championnat pour l'année 1961.

Il est toutefois de mise de féliciter René Lalonde, instructeur de l'équipe, qui a su, en moins d'un an, faire de notre équipe une équipe de premier ordre.

Le judo est un sport qui ne fait que commencer à prendre de l'ampleur au Canada. Nous désirons profiter de cette occasion pour lancer un appel à tous les sportifs qui voudraient pratiquer ce sport. Les intéressés sont invités à se rendre à la salle de jeux de l'Université les mardi et jeudi midis.

Vice-président, Club de Judo

Bureau pour professionnels dans la partie la plus commerciale de la rue Mont-Royal est. Présentement occupé par le Dr Albert Lozeau. Libre le 1er mai. M. Meyer, LA. 2-3681.

L'HISTOIRE DES BOURSES

REQUÊTE DE L'A.G.E.U.M. AU GOUVERNEMENT

Certains étudiants se sont dernièrement vus priver de leurs bourses pour le deuxième semestre sous prétexte qu'étant propriétaires d'automobiles, ils n'avaient pas besoin d'aide pour payer leurs études. La semaine dernière, lors du Parlement-école, le Président, Jean Rochon, a soulevé la question devant M. Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse. Ce dernier a donc fait une déclaration à ce sujet, mais il semble bien que tout se soit arrêté là.

Une enquête a donc été faite par l'AGEUM au sein des facultés sises sur le campus pour expliquer et remédier, si possible, à cette situation. Les étudiants sont à peu près ceux-ci: Sur les 11 facultés consultées, 115 bourses ont été retirées. Les facultés les plus éprouvées sont: Droit, 27 bourses enlevées, ce qui représente un capital d'environ \$8,800; Médecine, 22 soit encore \$8,800 et Pharmacie, 20 soit \$6,600.

Mgr Deniger, consulté à ce sujet, explique que le gouvernement a sans doute besoin d'argent. Mais si l'on considère le budget actuel de la province, ce n'est certes pas \$20,000 qui puisse combler les lacunes.

Pour appuyer la requête qu'elle fera au gouvernement, l'AGEUM distingue trois points principaux qui prouvent que la possession d'une automobile ne peut être un empêchement à l'obtention d'une bourse.

Tout d'abord, il n'y a pas là signe de richesse — Les résultats de l'enquête prouvent que la plupart des voitures sont achetées à bon compte. Il faut entendre par là que les 115 propriétaires consultés, 47 possèdent de petites autos, soit Renault, Volkswagen, etc. Ces voitures, comme on le sait, sont spécialement conçues pour s'ajuster à de petits budgets. Pour les autres, il s'agit pour la plupart d'automobiles d'occasion dont une quarantaine sont des modèles de 1943 à 1956. C'est donc dire que cela ne représente pas un capital pour ces étudiants.

Pour certains, une automobile n'est pas un luxe mais bien un besoin — Certains étudiants demeurant en dehors de Montréal ne peuvent se permettre d'avoir un appartement plus près de l'Université. Ce serait pour eux une dépense trop onéreuse. Une quarantaine de ces étudiants demeurant soit à Longueuil, Pointe-Claire, St-Jean, etc., déclarent que dans leur cas, l'achat d'une automobile était la meilleure solution à leur problème.

La décision n'a pas été pesée. Il aurait fallu étudier chaque cas — Il aurait fallu connaître la situation financière exacte de chacun. Ainsi, la plupart des étudiants en Médecine, deuxième, troisième ou quatrième année, doivent se déplacer d'un bout à l'autre de la ville, en un minimum de temps. Pour d'autres qui travaillent entre leurs cours, la possession d'une automobile, loin d'être une charge pour le budget, devient un revenu. Par exemple, un étudiant déclare qu'il doit se rendre à une école où il donne des cours pour 2 h. p.m., alors que ses cours à l'Université finissent vers 1 h. 30 p.m. Chose qui lui serait tout-à-fait impossible sans sa voiture.

Dans sa récente déclaration aux journaux, M. Gérin-Lajoie disait: "J'espère que cela rectifiera une situation qui était jusqu'à maintenant injuste pour les étudiants de notre province." Mais ce n'est certes pas par des déclarations que sera réglé le cas de ces pauvres étudiants qui se voient tout-à-coup privés, au milieu de l'année, d'une bourse qui leur avait tout de même été promise. Quelques-uns sont déjà allés demander assistance au bureau de l'AGEUM. Et le Président s'attend à recevoir d'autres demandes d'ici peu. Les étudiants devront-ils prendre sur eux des responsabilités qui sont, en fait, celles du gouvernement?

France Demers

LETTRE OUVERTE

DES LIVRES ANGLAIS À L'UNIVERSITÉ

Qu'il me soit permis d'adresser cet article en réponse à celui qui a été écrit dans le "Quartier Latin" du 12 janvier et qui était intitulé: "Le goût de la servitude". On parlait des livres anglais à l'université à peu près comme d'une dangereuse épidémie.

L'auteur a sans doute une part de raison et une bonne volonté qu'il faut respecter. Mais il y aurait peut-être profit à regarder l'autre côté de la médaille et voir aussi quels avantages il peut y avoir à tirer de la situation.

Il faudrait d'abord renoncer à l'idée que les professeurs, lorsqu'ils conseillent des livres américains, veulent apporter la clé du succès par le bilinguisme. Vaut mieux croire que leur but est avant tout de faciliter la formation. N'est-il pas permis qu'un livre américain puisse être mieux coté qu'un livre français. De plus, son prix souvent inférieur ne s'adapte-t-il pas mieux à l'état financier de plusieurs étudiants? Et à ceux-ci — du moins dans le domaine des sciences pures et de la médecine — n'est-il pas permis d'apprécier dans l'expression anglaise, le vocabulaire restreint, les substantifs imagés, qui offrent à la mémoire une image con-

crète et schématique. D'aucuns ont déjà nié pour autant la richesse de leur langue, dont ils sont fiers. Et ils n'en sont peut-être pas moins conscients que, s'il leur fallait posséder leur langue à perfection avant de s'adonner à une autre langue, ils ne connaîtraient jamais le bilinguisme.

Il ne faut pas s'attendre qu'à cause de tout cela le professionnel de demain nous submergera de termes anglais dans l'expression de son savoir. D'ailleurs les livres américains ont été employés avant aujourd'hui et on a rarement vu nos professionnels s'exprimer moitié en français moitié en anglais. Il en est de même pour ceux qui ont lu des auteurs tels que Pearl Buck et Ernest Hemingway: ils ont enrichi leur culture et ils n'en ont pas pour autant perdu leur vocabulaire français. Ceux-ci se sont dit que, le temps du refuge vers les terres étant révolu, il était temps de revenir en ville et de tirer profit de notre situation au lieu de se cadrer.

L'objectivité, une fois pour toutes, est à conseiller.

Gilles Brouillette
médecine III

À CEUX QUI VEULENT ALLER EN SUÈDE

Les candidats au Séminaire international de Suède, qui ont remis leur dossier complet, devront passer l'interview final devant le comité de sélection de l'EUMC. Ce comité siégera au Centre Social, 6ème étage, à partir de 7 heures ce soir, mardi le 14 février, et demain soir, mercredi le 15 février. Mlle Marie-Josèphe Stépan, de l'école du Service Social, est priée de se mettre en contact à propos de sa candidature avec Lucien Dansereau, et ce, le plus tôt possible, en appelant RE. 3-1607.

Le Comité local de l'EUMC, en attendant de communiquer aux étudiants les noms des participants au Séminaire, remercie tous les candidats qui se sont présentés.

Lucien Dansereau, président local

LA RELIGION AUSSI ÇA CHANGE ET ÇA BOUGE!

PREMIER DIMANCHE DE CARÊME, 19 FÉVRIER À 2 h. 30
SESSION LITURGIQUE, SALLE DE LECTURE DES MESSIEURS

PROGRAMME

- 2 h. 30 Causerie du Père Albert Poirier, O.P.
Sujet: POURQUOI l'Église nous fait vivre ce Carême?
- 3 h. 30 Communications. Échanges.
Sujet: COMMENT arriver à Pâques '61 avec l'Église?
- 4 h. 30 à 5 h. Liturgie de la Parole.

Ton Carême doit être moins un jeûne du corps qu'une
suralimentation de l'âme.

Les «vaches rient»
d'la semaine

Lu dans cette feuille infecte du matin à Montréal: "... des étudiants en droit (canon) ont enlevé à la cité d'Outremont une relique du passé".

Vraiment il y a de quoi s'élever contre ces journalistes sans scrupules qui mettent toujours sur le dos du clergé ce qui se fait de mal. Un vol à lieu et tout de suite ces scribes jaunes accusent les séminaristes, ces étudiants en droit canon.

* * *

Jacques Verdi aurait failli être arrêté pour port d'arme illégal. C'est du moins, selon un professeur de Droit, la charge qui aurait pu être retenue contre lui.

* * *

Au poste de police lundi soir: Christiane Verdon.

* * *

Il est rumeur que la clôture de Ville Mont-Royal ne reste pas longtemps debout.



Attention, policiers de Ville Mont-Royal, vous faites mieux d'apprendre le français si vous voulez garder vos révolvers quand The Town aura été annexée.

* * *

Monsieur le maire de The Town, nous vous demandons des excuses. Il nous apparaît fort inconvenant que les seuls mots français que connaissent vos policiers soient: "Allez-vous vous en aller, espèces de calvaires".

* * *

Il n'y a pas lieu de s'offusquer du fait que l'on ait descendu le Red Insign. Que représente ce pavillon de la marine marchande britannique flanqué des armoiries du Canada, ce bâtard que personne n'a adopté?

* * *

Lors de la nuit désormais mémorable du canon, un policier s'approche de l'une de ces automobiles qui gisaient sur le bord de la rue dans une vaine tentative de distraire les limiers et demande: "Vous avez perdu vos clefs, vous aussi?"

* * *

On raconte qu'un brave policier de The Town ayant pris en chasse un véhicule chargé d'étudiants s'est aventuré dans sa course folle jusque dans le terrain de stationnement sis en arrière du Centre Social pour se retrouver coincé, prisonnier de ses prisonniers. On raconte aussi qu'il dut patienter une bonne demi-heure avant que la clôture d'automobiles qui le retenait se décide à s'entr'ouvrir.

* * *

Le révolver est au policier ce que l'intelligence est à l'homme.

* * *

Pourquoi acheter le "Montréal-Matin" quand pour 5¢ de plus vous pouvez vous procurer un journal?

* * *

Si l'habit ne fait pas le moine, la barbe ferait l'homme d'après le directeur de l'École supérieure Louis-Hébert. Et le vice-président de la faculté des Sciences Sociales en sait quelque chose qui s'est fait refuser l'entrée de l'école à cause de son menton bien garni, lors d'une visite d'amitié à cette institution. Paraît-il que le directeur aurait vu en cet attribut masculin, fort soigné par son propriétaire, le communisme, l'athéisme, l'existentialisme et le futurisme mauvais tout à la fois incarnés par quelques polls innocents (sic)...